

0342091N
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT MARC BLOCH
AVENUE GEORGES FRECHE
34410 SERIGNAN
Tel : 0467353510

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : convention hébergement gendarmes

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 26

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 21/06/2022

Réuni le : 07/07/2022

Sous la présidence de : Xavier Michelis

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention d'hébergement des gendarmes

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

gendarmes : Le CA autorise le chef d'établissement à signer la convention pour l'hébergement des gendarmes pendant l'été.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0